

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 09 mai 2009

Conseillers en fonction : **10**

Conseillers présents : **9**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

SEANCE du 10 juillet 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ, Nathalie GEIGER

Absents excusés : Philippe KLEIN

Objet : Désignation du Délégué Eau Potable au sein du SDEA.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la démission de Monsieur Claude GALLER, démission acceptée par Monsieur le Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-rhin en date du 29 juin 2009, qu'il convient de désigner un nouveau représentant siégeant au niveau local, territorial et départemental du SDEA, conformément au nouveau cadre statutaire validé par l'Assemblée générale extraordinaire du SDEA du 7 décembre 2007 et entériné par arrêté préfectoral du 16 janvier 2008.

Le conseil municipal,

Vu les dispositions de l'article 11C des statuts modifiés aux termes desquelles les communes qui relevaient du périmètre de syndicats à vocation unique dissous ou en voie de l'être sont appelées à désigner directement un délégué par compétence,

Vu les dispositions des articles 9, 14 et 26 et de l'Annexe 2 des statuts modifiés fixant la représentation de chaque collectivité intégrée à un délégué par commune, par tranche de 1000 habitants et par compétence,

Après en avoir délibéré et après vote, par **8 voix** pour et **une** abstention, décide de désigner comme délégué, pour l'eau potable au sein de la commission géographique, de l'assemblée territoriale et de l'assemblée générale du SDEA, en remplacement de Monsieur GALLER Claude démissionnaire

M. STUTZMANN Pascal, 1^{er} adjoint au maire de Wintzenheim.

Dans l'attente de la dissolution du Syndicat des Eaux du Kochersberg, ce délégué représentera également la commune au sein du Comité Directeur du Syndicat.

A ce titre, et conformément aux statuts dudit Syndicat, il convient de procéder à la désignation d'un délégué supplémentaire.

Monsieur **Huber Christian**, conseiller municipal, a été reconduit dans ses fonctions en qualité de délégué supplémentaire de la commune de Wintzenheim-Kochersberg au sein du Comité Directeur du Syndicat des Eaux du Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 10 juillet 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 15 juillet 2009.

Le Maire
Alain North